

CERTIFICAT DE COMPETENCES EN ENTREPRISE : CONTRIBUER A LA GESTION DE L'ENTREPRISE

En résumé

Délivré par CCI France et reconnu au niveau national, le Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) est aujourd'hui recensé au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations de FRANCE COMPETENCES. RS5373: Consulter la fiche ici La certification peut se réaliser, soit par la constitution un portefeuille de preuves (avec accompagnement individuel préalable de 7 heures minimum), soit par la composition d'une étude de cas de 2 heures à l'issue un parcours de modules de formation chez CCI Formation soutenu auprès d'un jury de validation. La certification

Objectifs

La certification repose sur les capacités de compétences :

- 1 - Capitaliser sur son expérience professionnelle en gestion et prendre du recul
- 2 - Valoriser ses compétences en gestion
- 3 - Etre acteur de son parcours professionnel

» Participant

Toute personne souhaitant faire certifier ses compétences en gestion

» Pré-requis

Il est conseillé d'avoir suivi chez CCI Formation l'un des parcours de formation suivants :

- " Gestion Niveau II : les étapes clefs pour maîtriser la gestion " (durée 5 jours soit 35 heures)
- " Cycle gestion " (durée 10 jours soit 70 heures)

Des échanges préalables permettront de vous expliquer le dispositif, de valider votre projet professionnel et de construire votre parcours de formation.

Le CCE est accessible à toute personne exerçant ou ayant exercé, au cours de 5 dernières années, une mission effective en lien avec les compétences du référentiel concerné

Programme

Référentiel d'évaluation

1 - Analyse des documents comptables et de la situation financière de l'entreprise

- Identifier les documents comptables restituant la situation financière de l'entreprise, en repérant les informations significatives à consulter et en tenant compte de l'environnement juridique et fiscal de l'entreprise et de ses éventuelles évolutions.
- Analyser le compte de résultat de l'entreprise, en recensant et en comparant les charges et les produits de différentes natures générés par son activité durant l'année écoulée, afin d'évaluer sa performance sur la période concernée et de déterminer l'ampleur des bénéfices ou pertes réalisés.
- Interpréter le bilan comptable de l'entreprise, en s'appuyant sur l'analyse de ses annexes, afin d'apprécier l'évolution du fonds de roulement, des besoins en fonds de roulement et de la trésorerie de l'entreprise.

2 - Evaluation de l'activité et de la rentabilité de l'entreprise

- Evaluer la rentabilité de l'entreprise, en identifiant, en calculant et en interprétant les ratios de gestion pertinents (marge commerciale, valeur ajoutée, excédent brut d'exploitation, CAF), afin de caractériser sa profitabilité et ses capacités de financement.
- Evaluer les différents coûts induits par l'activité de l'entreprise, en appliquant la ou les méthodes de calcul appropriée(s) de ses charges fixes, variables, directes et indirectes en relation avec son chiffre d'affaires, afin de déterminer son seuil de rentabilité.
- Analyser la structure des dépenses générées par l'activité de l'entreprise, en identifiant les axes d'amélioration et gisements d'économie possibles, afin d'assurer la maîtrise des coûts et d'optimiser sa gestion.
- Préconiser les mesures correctives de gestion à mettre en œuvre, en identifiant les gisements d'amélioration et d'optimisation révélés par ses analyses, pour optimiser les résultats.

3 - Conception d'outils et d'indicateurs de suivi et de gestion de l'activité de l'entreprise

- Concevoir les outils de suivi et d'analyse de l'activité de l'entreprise, en identifiant et en formalisant les critères, indicateurs et tableaux de bord pertinents compte tenu des spécificités de son activité et de son organisation interne, afin d'assurer le suivi et l'évaluation réguliers de l'activité de l'entreprise.
- Etablir un plan de trésorerie mensuel, en planifiant les dépenses à engager pour assurer l'activité de l'entreprise, afin d'optimiser la maîtrise de son budget et d'éviter le recours à des sources de financement extérieures pour honorer ses engagements.
- Communiquer les résultats de l'entreprise aux différents acteurs concernés, en produisant les bilans et états de suivi de l'activité, et en élaborant les commentaires accompagnant la documentation.

CERTIFICAT DE COMPETENCES EN ENTREPRISE : CONTRIBUER A LA GESTION DE L'ENTREPRISE

Méthodes, moyens et suivi

» Méthodes pédagogiques

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques. Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un de formateur expert de son domaine.

» Moyens techniques

» Moyen d'appréciation de l'action

Moyen d'appréciation de l'action :

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

» Suivi de l'action

» Accessibilité

Accessibilité :

nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent Handicap pour que nous étudions votre demande.

Un conseiller formation vous répondra sous 48h.

CERTIFICAT DE COMPETENCES EN ENTREPRISE : CONTRIBUER A LA GESTION DE L'ENTREPRISE

Évaluations de la formation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.
Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Intervenant

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.
Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Formation en InterIntra

500€ net de taxe / personne certification
non comprise

Durée

0.5 jour(s)
2 heure(s)

Autres détails

> Éligible au CPF

> Formation certifiante